



## Les accidents liés à la pratique des activités physiques et sportives en 2010

**La pratique régulière d'une activité physique ou sportive est reconnue comme un facteur de santé. Elle peut être parfois génératrice d'accident. L'enquête sur les pratiques physiques et sportives en France en 2010 a permis de donner un aperçu de la prévalence déclarée des accidents liés à ces pratiques dans la population des 15 ans et plus résidant en France, et d'identifier certains facteurs de risques de ces accidents, ainsi que les personnes les plus exposées.**

**Ainsi, 9% des personnes de 15 ans et plus interrogées, ont déclaré avoir été victimes d'un accident pendant la pratique d'une activité physique ou sportive (APS) au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête. Cette prévalence déclarée est marquée par le fait qu'environ 1 accident sur 5 conduit à une hospitalisation et 1 sur 4 à un arrêt de l'activité professionnelle ou scolaire.**

**Par ailleurs, les adolescents et les adultes jeunes sont plus souvent exposés au risque d'accident et d'hospitalisation suite à leur accident. Mais l'âge n'est pas le seul facteur qui intervient dans la survenue d'un accident lors de la pratique d'une APS, puisque les hommes sont plus souvent victimes d'un accident que les femmes, tous âges confondus et quel que soit leur niveau de pratique. En revanche, bien que les hommes affichent une cessation d'activité légèrement plus fréquente que les femmes, le taux d'accidents graves est le même chez les hommes et les femmes.**

**Enfin, plus la multiplicité et la fréquence des pratiques augmentent, plus le risque d'accident augmente, aussi bien chez les hommes que les femmes, surtout avec des profils sportifs compétitifs ou avec la participation à des rassemblements sportifs.**

La promotion de la pratique régulière d'une activité physique ou sportive, comme facteur de santé, est une priorité de santé publique. Elle contribue notamment, à prévenir les maladies chroniques non transmissibles.

Cependant, comme toute autre activité de la vie courante, les activités physiques et sportives peuvent être responsables d'accidents dont la fréquence, la nature (traumatiques, cardio-vasculaires...) et la gravité vont dépendre de nombreux facteurs tels que l'âge, le genre, les conditions de pratique et le type d'activité. Une meilleure connaissance de ces facteurs permet de mieux orienter les politiques publiques de prévention et de continuer ainsi à promouvoir une pratique d'activité physique et sportive (APS) mieux sécurisée.

L'épidémiologie des accidents liés aux APS dans la population générale n'est pas bien connue en France. Les données relatives à ces accidents peuvent être recueillies de différentes façons. Le plus souvent, elles proviennent d'enquêtes menées dans des hôpitaux, notamment des services des urgences. Les données occultent donc les personnes victimes d'accidents qui ont eu recours aux médecins de ville et ne peuvent pas refléter la population générale en raison des spécificités des hôpitaux participant à ces enquêtes, et des différences régionales observées dans les pratiques d'APS.

D'autres données concernant plus précisément les circonstances de tels accidents, découlent d'études prospectives menées sur une population donnée. Ces informations, bien qu'elles apportent des éléments intéressants sur les mécanismes de survenue des accidents rapportés, ne permettent pas d'estimer la prévalence et l'incidence des accidents liés aux APS dans la population générale. Enfin, la réalisation d'enquêtes nationales basées sur des questionnaires permet d'aborder notamment la question de la prévalence<sup>1</sup> des accidents liés aux APS dans la population générale et de recueillir des données complémentaires aux précédentes.

Ainsi, le questionnaire de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France s'est enrichi d'un volet relatif aux accidents liés à ces pratiques. Ce dernier permet, d'une part d'évaluer la fréquence des accidents, d'autre part de quantifier les recours aux soins et les cessations d'activité qui sont imputables à ces accidents au sein de la population des 15 ans et plus.

Les informations recueillies permettent également d'analyser le lien qu'il peut y avoir entre la multiplicité de la pratique, ainsi que l'impact de certains facteurs sociodémographiques et la fréquence des accidents.

Enfin, on peut examiner la relation entre ces accidents et les formes de pratique et déterminer si certaines activités physiques et sportives ont une prévalence d'accidents plus élevée que les autres.

# STAT-INFO

### Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 12 – 05

décembre 2012

Rédacteur :

Sondès ELFEKI MHIRI  
Direction des sports  
Ministère des sports, de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie  
associative

Brice LEFEVRE

Université Claude Bernard Lyon 1  
CRIS EA 647

<sup>1</sup> En épidémiologie descriptive, la prévalence correspond au rapport du nombre de cas à un instant donné sur l'effectif de la population au même instant.

Dans l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives, on comptabilise en tant qu'« accident » tout incident de santé survenu au cours de la pratique dans les 12 derniers mois : fracture, entorse, claquage, tendinite, perte de connaissance, malaise...  
L'hospitalisation et l'arrêt d'activité sont considérés comme des critères mesurant la gravité de l'accident.

**Tableau 1** Nombre d'accidents déclarés et répartition selon leur gravité

Chez les pratiquants déclarés		
	En millions	Taux en %
Non accidentés	42,7	91
Accidentés	4,4	9
Total général	47,1	100
Chez les accidentés déclarés		
	En millions	Taux en %
Consultation d'un médecin	3,2	74
Hospitalisation	0,8	19
Arrêt d'activité	1,2	28

**Source** : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.

**Champ** : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) âgées de 15 ans et plus.

**Lecture** : 9% des personnes interrogées ont déclaré avoir été victimes d'un accident pendant la pratique d'une activité physique ou sportive au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête.

### Une prévalence déclarée des accidents liés aux activités physiques et sportives, marquée par une forte proportion de recours aux soins

Selon les résultats de cette enquête (tableau 1), 9% des personnes âgées de 15 ans et plus ont déclaré avoir été victimes d'un accident pendant la pratique d'une activité physique ou sportive au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête. Environ trois quarts (74%) de ces personnes ont signalé avoir eu recours au médecin, un cinquième a dû être hospitalisé et plus d'un quart d'entre elles a arrêté temporairement son activité.

### L'âge et le sexe constituent des facteurs discriminants de risque

Les taux d'accidents déclarés décroissent avec l'âge et la proportion d'accidentés lors de la pratique d'une activité physique ou sportive est nettement plus élevée pour les jeunes de 15-29 ans : près d'un cinquième (18%) déclare au moins un accident au cours des douze derniers mois.

Cette part est divisée par deux (9%) pour la tranche d'âge intermédiaire des 30-49 ans, et pratiquement par quatre (5%) pour les pratiquants âgés de plus de 50 ans. Le constat est globalement le même en ce qui

concerne la fréquence des recours aux soins ambulatoires et hospitaliers, ainsi que celle de l'indisponibilité après un accident lié aux APS (tableau 2).

Ainsi, plus le pratiquant est jeune, plus il est exposé au risque d'accident au cours de sa pratique d'APS, et ces accidents sont plus souvent graves que pour les pratiquants plus âgés.

La proportion d'hommes qui ont déclaré avoir eu un accident lors de leur pratique d'APS dans les 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête (13%) est deux fois supérieure à celle des femmes (6%) (tableau 2).

**Tableau 2** Répartition des pratiquants accidentés selon leur sexe, leur âge et la gravité de l'accident

	Accidentés	Consultation d'un médecin	Hospitalisation	Arrêt d'activité
<b>SEXE</b>				
femmes	6%	79%	20%	27%
hommes	13%	71%	18%	29%
<b>AGE</b>				
de 15 à 29 ans	18%	73%	21%	34%
de 30 à 49 ans	9%	75%	14%	26%
50 ans et plus	5%	75%	21%	17%
<b>POPULATION DES PRATIQUANTS ACCIDENTÉS</b>		74%	19%	28%
<b>POPULATION DES PRATIQUANTS</b>	9%	7%	2%	3%

**Source** : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.

**Champ** : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) âgées de 15 ans et plus.

**Lecture** : 6% des femmes interrogées ont déclaré avoir été victimes d'un accident pendant la pratique d'une activité physique ou sportive au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête et 79% d'entre elles ont eu recours au médecin, 20% ont été hospitalisées et 27% ont arrêté leur activité suite à l'accident.

**Tableau 3** Accidents sportifs et motivations de la pratique sportive

	Accidentés	Consultation d'un médecin	Hospitalisation	Arrêt d'activité
<b>La gagne, la compétition, la performance</b>	22%	80%	21%	33%
<b>Le risque</b>	20%	74%	21%	33%
<b>L'amélioration des performances</b>	15%	75%	18%	28%
<b>Les sensations</b>	13%	73%	19%	27%
<b>L'engagement physique</b>	12%	75%	17%	27%
<b>La dépense physique</b>	11%	74%	18%	27%
<b>La rencontre avec les autres</b>	11%	77%	20%	28%
<b>L'exercice, l'entretien physique</b>	10%	74%	18%	28%
<b>Le plaisir, l'amusement</b>	10%	74%	18%	28%
<b>La santé</b>	9%	74%	19%	28%
<b>Autres motifs</b>	11%	73%	22%	25%
<b>POPULATION DES PRATIQUANTS ACCIDENTÉS</b>		74%	19%	28%
<b>POPULATION DES PRATIQUANTS</b>	9%	7%	2%	3%

**Source** : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.

**Champ** : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) âgées de 15 ans et plus.

**Lecture** : 9% des pratiquants ayant déclaré comme raison de pratique « la santé » ont déclaré avoir été victimes d'un accident pendant la pratique d'une activité physique ou sportive au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête et 74% d'entre eux ont eu recours au médecin, 19% ont été hospitalisés et 28% ont arrêté leur activité suite à l'accident.

**Avertissement** : un pratiquant peut citer plusieurs raisons de pratique.

Cet écart entre les deux genres pourrait s'expliquer en partie par des choix spécifiques d'activités physiques et sportives et des modalités différentes de pratique.

En particulier, la prise de risque et la compétition, plus recherchées par les hommes que par les femmes, constituent des facteurs d'augmentation du risque d'accident.

Cela étant, le pourcentage d'accidents graves (un peu moins de 30%) est quasiment le même quel que soit le genre. Mais, à l'occasion d'un accident, les femmes consultent plus souvent un médecin que leurs homologues masculins : dans 8 cas sur 10 pour les femmes et 7 cas sur 10 pour les hommes.

Par ailleurs, les pratiques ayant pour motivations la santé ou l'entretien physique ou le plaisir, suscitent moins d'accidents (9% des personnes déclarant ces motivations) que celles motivées par la compétition ou la performance ou la prise de risque (de l'ordre de 20%) (tableau 3).

### Des inégalités sociales face au risque d'accidents liés aux activités physiques et sportives pratiquées

L'âge et le genre ne sont pas les seuls paramètres pour lesquels on observe des

différences entre les prévalences déclarées des accidents survenant lors de la pratique d'une APS. D'autres facteurs sociodémographiques comme le statut socioéconomique, la situation maritale et le lieu de résidence semblent avoir une influence sur le risque d'avoir un accident. Pour augmenter la capacité de détecter des différences socioéconomiques en matière de santé, il a été suggéré d'utiliser au moins deux mesures individuelles du statut socioéconomique (Liberatos P. et Coll., Abramson JH. et Coll.).

Dans la présente étude, le statut socioéconomique a été défini par trois indicateurs : le niveau de revenu, le niveau « d'instruction » et la catégorie socioprofessionnelle regroupant le statut d'activité et la catégorie professionnelle.

De façon descriptive, la prévalence déclarée des accidents liés aux APS varie en fonction du statut socioéconomique. D'une part, on observe des variations importantes selon les catégories socioprofessionnelles, d'autre part on constate que les pratiquants ayant les plus faibles revenus<sup>2</sup> ont été relativement moins nombreux à déclarer avoir eu un accident (8%). Ceci est très probablement lié au fait que les pratiquants dont les revenus sont les

plus élevés, notamment les cadres supérieurs, pratiquent un plus grand volume d'APS : 12% d'entre eux déclarent au moins un accident.

Par ailleurs, on note que les pratiquants ayant les revenus les plus élevés, ont un peu moins recours aux soins suite à un accident et sont beaucoup moins souvent hospitalisés : 16% d'entre eux contre 24% pour ceux dont le revenu mensuel est inférieur à 1 500 euros.

Au sein des catégories socioprofessionnelles, les différences les plus marquées concernent les fréquences d'hospitalisation et d'interruption d'activité et donc la gravité de l'accident. Ainsi, les cadres supérieurs et les professionnels exerçant une activité intellectuelle supérieure, presque deux fois plus nombreux à avoir déclaré un accident que les employés et personnels de service (13% contre 7%), ont une proportion d'accidents graves inférieure de moitié à celle de cette dernière catégorie (26% vs 58%).

Enfin, l'examen de la prévalence des accidents liés aux APS selon la situation de la personne par rapport à l'emploi, montre que les élèves et les étudiants détiennent le pourcentage le plus élevé d'accidents déclarés (21%) (tableau 4). Ceci est en cohérence avec le risque plus élevé d'accident lié à une pratique d'APS constaté chez les jeunes.

<sup>2</sup> Il s'agit dans toute l'étude des revenus du foyer d'appartenance des personnes interrogées.

Tableau 4 Répartition des accidents selon le statut socioéconomique du pratiquant et la gravité de l'accident

	Accidentés	Consultation d'un médecin	Hospitalisation	Arrêt d'activité
<b>REVENU</b>				
1500 euros et moins	8%	72%	24%	28%
De 1501 à 3000 euros	8%	74%	18%	32%
Plus de 3000 euros	12%	71%	16%	28%
<b>CATÉGORIE PROFESSIONNELLE</b>				
Agriculteurs exploitants	1%	100%	0%	100%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8%	61%	18%	32%
Cadres supérieurs et professions intellectuelles supérieures	13%	69%	13%	13%
Professions intermédiaires, contremaîtres	9%	77%	14%	32%
Employés, personnel de service	7%	79%	22%	36%
Ouvriers, ouvriers agricoles	11%	72%	19%	30%
Retraités	4%	72%	20%	10%
Autres inactifs	15%	73%	20%	32%
<b>SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI</b>				
Travaille	9%	77%	19%	31%
En recherche d'emploi	12%	67%	8%	23%
Femme ou homme au foyer	3%	79%	29%	15%
Etudiant ou élève	21%	71%	18%	32%
Retraité et a travaillé auparavant	4%	72%	20%	10%
Autre situation	7%	78%	30%	39%
<b>DIPLÔME</b>				
Sous le bac	9%	71%	21%	32%
Bac ou équivalent	12%	76%	17%	29%
Plus du bac	9%	79%	14%	17%
<b>POPULATION DES PRATIQUANTS ACCIDENTÉS</b>		74%	19%	28%
<b>POPULATION DES PRATIQUANTS</b>	9%	7%	2%	3%

Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.

Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) âgées de 15 ans et plus.

Lecture : 8% des pratiquants ayant un revenu mensuel de 1500€ et moins ont déclaré avoir été victimes d'un accident pendant la pratique d'une activité physique ou sportive au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête et 72% d'entre eux ont consulté un médecin, 24% ont été hospitalisés et 28% ont arrêté leur activité suite à l'accident.

Des disparités géographiques ont été également constatées. La prévalence déclarée des accidents augmente légèrement avec la taille de l'agglomération, de 8% en zone rurale à 10% pour les communes de plus de 100 000 habitants. Les disparités sont nettement plus marquées au niveau de la gravité des accidents. Dans les plus grandes agglomérations, les pratiquants accidentés ne consultent que dans deux cas sur trois (huit fois sur dix dans les autres agglomérations) et n'interrompent leur activité qu'une fois sur cinq contre une fois sur trois (tableau 5).

### Le risque d'accident augmente avec la fréquence, la multiplicité de la pratique et les types et formes de pratique

La fréquence des accidents augmente parallèlement avec celle de la pratique : la prévalence déclarée des accidents fait plus que quadrupler quand la fréquence de pratique passe de moins d'une fois par mois à plus de deux fois par semaine. On constate la même chose avec la multiplicité des pratiques : les pratiquants déclarant plus de 6 pratiques

différentes sont 4 à 5 fois plus souvent victimes d'un accident que ceux qui ne déclarent qu'au plus deux activités (tableau 6). C'est cette multiplicité des pratiques, prégnante chez les plus jeunes, qui pourrait être considérée comme l'un des facteurs à l'origine de la forte prévalence d'accidents chez les jeunes de 15 à 26 ans.

On relève également que le recours aux soins et la gravité des accidents n'augmentent pas avec leur fréquence. Ainsi, ce sont les personnes déclarant pratiquer moins d'une fois par mois

Tableau 5 Répartition des accidents selon la taille de l'agglomération et la gravité de l'accident

	Accidentés	Consultation d'un médecin	Hospitalisation	Arrêt d'activité
<b>TAILLE AGGLOMERATION</b>				
Rural	8%	81%	16%	32%
De 2 000 à 100 000 habitants	9%	81%	26%	36%
Plus de 100 000 habitants et agglomération parisienne	10%	66%	15%	22%
<b>POPULATION DES PRATIQUANTS ACCIDENTÉS</b>		74%	19%	28%
<b>POPULATION DES PRATIQUANTS</b>	9%	7%	2%	3%

Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.

Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) âgées de 15 ans et plus.

Lecture : 10% des pratiquants habitant une commune de plus de 100 000 habitants ont déclaré avoir été victimes d'un accident pendant la pratique d'une activité physique ou sportive au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête et 66% d'entre eux ont eu recours au médecin, 15% ont été hospitalisés et 22% ont arrêté leur activité temporairement suite à leur accident.

Tableau 6 Répartition des accidents selon les modalités de pratique et la gravité de l'accident

	Accidentés	Consultation d'un médecin	Hospitalisation	Arrêt d'activité
<b>FREQUENCE</b>				
Plus de 3 fois par semaine	13%	83%	27%	31%
2 à 3 fois par semaine	13%	73%	17%	30%
1 fois par semaine	9%	63%	9%	20%
1 à 2 fois par mois	4%	74%	20%	29%
Moins d'une fois par mois	3%	74%	42%	34%
Exclusivement en vacances	3%	96%	29%	42%
<b>MULTIPRATIQUES</b>				
1 à 2 pratiques	4%	84%	22%	24%
3 à 5 pratiques	9%	62%	16%	29%
6 pratiques et plus	18%	79%	20%	29%
<b>POPULATION DES PRATIQUANTS ACCIDENTÉS</b>		74%	19%	28%
<b>POPULATION DES PRATIQUANTS</b>	9%	7%	2%	3%

Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.

Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) et âgées de 15 ans et plus.

Lecture : 13% des personnes déclarant une fréquence de pratique d'activité physique ou sportive supérieure à 3 fois par semaine ont déclaré avoir été victimes d'un accident pendant la pratique d'une activité physique ou sportive au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête et 83% d'entre elles ont eu recours au médecin, 27% ont été hospitalisées et 31% ont arrêté leur activité suite à l'accident.

ou exclusivement en vacances qui ont été relativement plus nombreuses à recourir aux soins suite à leur accident, à subir une hospitalisation, et à interrompre leur activité. En outre, les personnes qui ont une activité

plus orientée vers la compétition ou celles qui sont motivées par des rassemblements sportifs déclarent plus d'accidents que celles qui ne sont pas attirées par ces pratiques (à âge, sexe et catégorie socioprofessionnelle identiques).

D'autre part, plus d'un tiers des pratiques pour lesquelles un accident est survenu (38%) a été déclaré dans le cadre d'une pratique encadrée (pas systématiquement au moment de l'accident).

Enfin, on constate que pour les activités physiques et sportives les plus pratiquées par les personnes âgées de 15 ans et plus (tableau 7), le risque d'être victime d'un accident lié à ces pratiques est relativement faible : au plus 2% pour les sept activités les plus pratiquées. Cependant, le niveau du risque reste dépendant

du type d'activité pratiquée. Les sports d'équipe et de balles sont les plus pourvoyeurs d'accidents (13% des pratiquants). Parmi ces pratiques, le football, qui est de loin le sport le plus pratiqué (11%), n'est pas celui qui présente le taux d'accidents (13%) le plus élevé : le basketball, le handball et le rugby, dont les taux de pratique sont respectivement 3%, 2%

et 1%, affichent des taux d'accidents respectifs de 14%, 15% et 28%.

Juste derrière la famille des sports d'équipe et de balle, se situent trois autres familles d'activité dont les taux d'accidents sont respectivement de 4%, pour les sports de combat (y compris les arts martiaux) et les sports de glisse, et de 3%, pour les sports de raquette.

Tableau 7

### Les accidents sportifs parmi les activités physiques et sportives les plus déclarées

	Taux de pratique (en % de la population des 15 ans et plus)	Part des accidents (en % des pratiquants)
Marche de loisir	53%	1%
Natation de loisir	24%	≈ 0%
Marche utilitaire	24%	2%
Vélo de loisir	22%	1%
Baignade	15%	≈ 0%
Ski alpin	11%	2%
Pétanque	10%	≈ 0%
Football	10%	13%
Randonnée pédestre	9%	1%
Footing	9%	4%
VTT de loisir	8%	2%
Musculation	8%	3%
Jogging	7%	3%
Pêche	7%	≈ 0%
Tennis de table	7%	≈ 0%
Randonnée en montagne	6%	2%
Tennis	6%	6%
Vélo utilitaire	6%	6%

Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.

Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) âgées de 15 ans et plus.

Lecture : Sont présentées dans ce tableau les 18 activités citées par plus de 5% des répondants. 9% des personnes âgées de 15 ans et plus ont déclaré avoir pratiqué la randonnée pédestre. 1% d'entre elles ont été victimes d'un accident pendant la pratique de cette activité.

## Méthodologie

Une enquête sur la pratique physique et sportive en France, commanditée par le CNDS et le ministère en charge des sports, a été réalisée par la MEOS et l'INSEP qui en ont assuré la maîtrise d'œuvre.

Elle vise à décrire la pratique physique et sportive au sens large, qu'elle soit autonome ou encadrée, intensive ou occasionnelle, à faire apparaître la plus grande diversité de pratiques physiques et sportives et à caractériser le profil sociodémographique des pratiquants et des non-pratiquants.

La collecte a été effectuée par téléphone au 1er trimestre 2010 auprès d'un échantillon aléatoire et représentatif de 8510 personnes âgées de 15 ans et plus, résidant en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer.

Le mode de recueil des données est comparable à celui de l'enquête menée en 2000. Chaque personne s'étant déclarée pratiquante a été invitée à citer spontanément l'ensemble des disciplines pratiquées, même occasionnellement, dans les 12 mois précédant l'enquête, qu'il considérait lui-même comme physiques ou sportives. Pour chacune des disciplines énumérées, plusieurs questions permettant de la caractériser ont été posées.

Ensuite, une large liste d'activités a été proposée à l'ensemble des personnes interrogées afin de combler certaines omissions.

Une série de variables socioéconomiques permet de déterminer le profil social des pratiquants et des non-pratiquants. Les motifs de la pratique mais aussi de la non-pratique ont été demandés. De plus, un volet spécifique sur l'accidentologie dans le sport a été introduit pour la première fois dans cette enquête sur les pratiques physiques et sportives.

- \* Liberatos P., Link BG., Kelsey JL., The measurement of social class in epidemiology. *Epidemiol. Rev.* 1988; 10:87-121.
- \* Abramson JH., Gofin R., Habib J., Pridan H., Gofin J., Indicators of social class. A comparative appraisal of measures for use in epidemiological studies. *Soc Sci Med.* 1982; 16(20):1739-46.
- \* Choquet M., Bourdessol H., Arvers P., Guilbert P., De Peretti C., *Activité sportive à l'adolescence : les troubles et conduites associées. Rapport au Ministère de la jeunesse et des sports, INJEP, 2001.*
- \* *Activité physique, contextes et effets sur la santé. Expertise collective de l'Inserm, 2008.*
- \* *Prévention des accidents de sport et de loisirs chez les adolescents. Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS), Novembre 1999.*
- \* Garry Florence. *Les accidents de sport chez les jeunes de 10 à 24 ans. Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés. Point Stat N° 14. Février 1999.*
- \* Ricard C., Rigou A., Thélot B., description et incidence des accidents de sport. *Enquête permanente sur les accidents de la vie courante 2004-2005. Réseau Epac. Institut de veille sanitaire, décembre 2007.*
- \* Frank Baarveld, Chantal A N Visser, Boudewijn J Kollen, Frank J G. Backx. Sports-related injuries in primary health care. *Family Practice* 2011 February; 28(1) : 29-33.
- \* P-A. Michaud, A. Renaud, F. Narring. Sports activities related to injuries? A survey among 9-19 year olds in Switzerland. *Injury Prevention* 2001; 7:41-45.
- \* *Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France, Stat-Info 10-01, décembre 2010*
- \* *Les principales activités physiques et sportives pratiquées en France en 2010, Stat-Info 11-02, novembre 2011*
- \* *B. Lefèvre – INSEP (dir), P.Thiéry – MEOS (dir) : les pratiques physiques et sportives en France, 2012, ouvrage à paraître*

**STAT-INFO** est le bulletin de la Mission statistique du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

**Directeur de la publication :** Yann DYÈVRE

**Rédacteur en chef :** Brahim LAOUISSSET

**Secrétariat de rédaction :** Florence PIERVAL-LEVY

**Direction artistique et maquette :** NORD-GRAPHIQUE

**Site internet :** <http://www.sports.gouv.fr>

**Adresse administrative :** 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

**Adresse électronique :** [stat@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:stat@jeunesse-sports.gouv.fr) – Tél : 01 40 45 92 96